Informations de base

2011/2814(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la famine en Afrique de l'Est **Subject** 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
15/09/2011	Décision du Parlement	T7-0389/2011	Résumé
15/09/2011	Résultat du vote au parlement		
15/09/2011	Débat en plénière		
15/09/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2011/2814(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0490/2011	12/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0491/2011	12/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0492/2011	12/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0493/2011	12/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0494/2011	12/09/2011	
Proposition de résolution		B7-0495/2011	12/09/2011	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0389/2011	15/09/2011	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2011)8668	20/12/2011	

Résolution sur la famine en Afrique de l'Est

2011/2814(RSP) - 15/09/2011 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la famine en Afrique de l'Est.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE, ECR et GUE/NGL.

La résolution rappelle que des dizaines de milliers de personnes sont mortes, que 750.000 courent le risque imminent de mourir de faim et que 13,3 millions de personnes en Somalie, en Éthiopie, au Kenya, en Érythrée et à Djibouti nécessitent de toute urgence une aide alimentaire pour survivre à cette famine qui est la pire depuis 60 ans.

Exprimant sa profonde compassion pour les pertes en vies humaines et les souffrances dans cette région, le Parlement appelle à **une mobilisation accrue de l'aide de l'Union européenne** vers les régions où la famine est la plus sévère afin de fournir aux plus vulnérables aide alimentaire, soins de santé, eau potable et équipements d'assainissement. Il invite toutes les autorités et factions dans la région à laisser les organisations d'aide humanitaire accéder librement aux personnes et demande **l'ouverture de couloirs humanitaires** en vue de convoyer plus avant l'aide et les denrées dans les régions touchées. Dans ce contexte, il condamne fermement le rôle que joue le mouvement islamiste des shebabs en faisant obstacle aux efforts des agences d'aide et du PAM pour apporter une assistance alimentaire.

La résolution souligne que la famine dans la corne de l'Afrique, et en Somalie en particulier, ne pourra trouver une solution que si **les acteurs locaux et la communauté internationale** se saisissent ensemble des problèmes liés à la politique, à l'économie, à l'environnement et à la sécurité qui la sous-tendent. Elle préconise l'adoption d'une **stratégie européenne pour la région** définissant dans les grandes lignes les objectifs politiques et les liens entre les mesures individuelles dans les domaines de l'aide humanitaire, du développement, de la sécurité civile et du dispositif militaire.

La Haute représentante est invitée à procéder à un **examen critique du processus de paix de Djibouti**. Les députés insistent par ailleurs sur la nécessité d'impliquer toutes les personnes concernées par le conflit somalien, y compris la société civile et les groupes représentant les femmes, et à tous les niveaux. Ils encouragent la mise en place d'un régime de réconciliation nationale afin d'entamer la reconstruction du pays.

La résolution rappelle que l'Union européenne s'est engagée à mobiliser, en 2011, 158 millions EUR pour l'aide humanitaire, en plus des 440 millions EUR provenant des États membres, et des 680 millions EUR destinés à la région jusqu'en 2013 au titre de l'aide à long terme dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire.

Tout en saluant les engagements de l'Union européenne et de ses États membres, le Parlement note cependant **qu'il manque encore un milliard USD pour répondre à l'appel d'urgence des Nations unies**. Il demande à la communauté internationale de respecter ses engagements, d'apporter une aide alimentaire et d'améliorer les conditions sanitaires sur le terrain. Il demande également qu'un pourcentage revu à la hausse de l'aide publique au développement de l'Union aille à la **production agricole** et à **l'aide aux éleveurs traditionnels** dans les pays en développement, afin de renforcer la sécurité alimentaire. Un soutien devrait être accordé aux projets des pays d'Afrique de l'Est en matière de **capacité de prévention et de système d'alerte précoce** concernant la famine et la sécheresse.

La Commission est invitée à **mettre à jour ses orientations de politique foncière en ce qui concerne l'accaparement des terres** et à accorder une plus grande importance à cet aspect à travers ses programmes de coopération au développement, ses politiques commerciales et sa participation aux institutions de financement multilatéral telles que la Banque mondiale et le FMI. Les députés réclament également des efforts pour mieux intégrer **l'adaptation au changement climatique** dans les politiques de développement de l'Union.

En ce qui concerne la **spéculation**, le Parlement demande :

- aux États membres de veiller à ce que les établissements financiers qui spéculent sur les marchés des produits agro-alimentaires mettent fin à leurs activités spéculatives abusives, qui font flamber les prix des produits alimentaires et accroissent leur volatilité ;
- à la Commission de présenter des propositions visant à modifier la directive concernant les marchés d'instruments financiers (2004/39/EC) et la directive relative aux abus de marché (2003/6/CE) afin de prévenir la spéculation abusive ;
- au G20 de renforcer ses efforts pour adopter des dispositions générales interdisant la spéculation abusive et coordonner la mise en place de mécanismes préventifs pour lutter contre les fluctuations excessives des prix alimentaires sur la scène mondiale.

Enfin, exprimant leur préoccupation en raison d'informations récentes faisant état d'un **détournement de l'aide publique au développement** pour mener des activités d'oppression politique en Éthiopie, les députés invitent l'Union et les États membres à faire en sorte que l'aide soit utilisée uniquement pour lutter contre la pauvreté, et ce de manière responsable et transparente, en appliquant pleinement les clauses relatives aux droits de l'homme de l'accord de Cotonou.